

Fiche pédagogique

Gouverneurs de la rosée de Jacques Roumain

N.B Cette fiche pédagogique a été réalisée à partir des pistes pédagogiques proposées dans le dossier "[Le français des Amériques, Français et créoles aux Antilles](#)", conçu par les organisateurs de la 16e semaine de la francophonie en Suisse". Le corpus de textes, support de cette séquence, est extrait de ce dossier.

Objectif général	Découvrir un auteur de la littérature antillaise de langue française
Niveau	B1/B2
Public	Adolescents/adultes
Micro-compétences visées	- Les registres de langue - Les variations linguistiques - Les indices scripto-visuels
Supports	- 3 extraits du roman <i>Gouverneurs de la Rosée</i> de Jacques Roumain : p.13, p.43, p.61-62 - Ces extraits se trouvent à la page 10 du dossier conçu par les organisateurs de la 16 ^e semaine de la francophonie en Suisse.
Durée	1 h
Modalités	Travail individuel et par groupes de 3 ou 4
Contenus	Fiche élève Fiche correction

Déroulement

1-Découverte du texte

- Distribuez aux élèves les trois extraits du roman sans donner d'informations sur l'auteur ou sur le livre. Demandez-leur de se concentrer sur l'aspect des différents extraits. Précisez qu'ils ne doivent pas procéder à une réelle lecture.

Consigne : « Observez le corpus de textes proposés, en vous concentrant sur « l'image » du texte : sa forme – paragraphes, fractures- ses typographies et sa ponctuation ».

Quelques éléments de réponse

Les indices scripto-visuels et le paratexte

Le titre du livre, une date

Ces éléments peuvent donner une information sur le sujet du livre et sur l'époque à laquelle a été rédigé ce texte. Pour le titre, *Gouverneur de la rosée*, « gouverneur » est un terme qui date de la colonisation, le gouverneur de la colonie est celui qui la dirige. C'est la plus haute figure de l'autorité politique qui représente le pouvoir des colons. Il est intéressant de souligner ici l'utilisation poétique de ce terme administratif.

La photographie

Situer en bas de la page, elle représente une case. Elle est légendée « Petite case créole ». Cette photographie qui permet d'émettre une hypothèse sur le lieu du récit, des extraits. Le terme « créole » peut être un indice quant à la zone géographique dans laquelle se déroule ce récit.

Le premier extrait

Il se présente sous la forme d'un bloc sauf pour : « nous mourrons tous, - et elle appelle le bon Dieu. » Mise en exergue de « elle appelle le bon Dieu » : volonté de l'auteur d'attirer l'attention du lecteur sur cette action.

Le deuxième extrait

Il se divise en 2 paragraphes, il y a de longs passages entre guillemets qui indiquent l'utilisation du style direct. Cependant ces passages sont toujours précédés de deux points. Hypothèse : l'auteur cherche à dynamiser la narration, à la rendre plus vivante.

Le troisième extrait

Il contient une cassure, une fracture provoquée par le passage en italique. Que peut signifier ce changement de typographie ? Possibles hypothèses : changement radical d'un état, d'une situation, volonté de souligner la particularité, la spécificité de ce passage, rapporter un discours au style direct (les cris d'une manifestation, une chanson,...).

On remarque trois points d'exclamation qui accentuent encore la mise en valeur de ce passage. Ces multiples indices scripto-visuels peuvent indiquer un extrait contenant de nombreux changements.

- Demandez aux élèves de lire les extraits en autonomie pendant 5 à 10 minutes. Puis, à l'oral, questionnez les apprenants sur les sentiments ressentis lors de la lecture : étonnement, amusement, incompréhension, etc.
Amenez-les à expliquer les éléments qu'ils identifient comme déclencheurs de ces impressions : le vocabulaire, la syntaxe de la phrase, la grammaire, les temps, etc.
A l'oral, demandez-leur de dire en une ou deux phrases ce qu'ils comprennent de l'extrait n°1, de l'extrait n°2 et de l'extrait n°3.

2- Identifier les registres de langue

- Divisez la classe par groupes de 3 ou 4. Demandez à chaque groupe de procéder à un relevé des termes dont ils ne comprennent pas le sens ou qu'ils rencontrent pour la première fois, ainsi que des mots, des expressions ou des tournures de phrases qui leur semblent différents de ceux qu'ils connaissent. Réalisez le début de l'activité avec eux.
- Séparez le tableau en trois parties : français standard, français parlé de Haïti et créole, sans noter ces intitulés afin de laisser les apprenants les déduire par la suite. Notez les termes proposés par les apprenants au tableau.
Demandez à un premier groupe d'indiquer les termes et expressions relevés dans le premier texte, les autres groupes complètent la liste si nécessaire. Pour le deuxième extrait, demandez à un deuxième groupe les termes et les expressions qu'il a relevés dans les cinq premières lignes, les autres groupes complètent la liste si nécessaire, ainsi de suite.
- Proposez aux apprenants d'observer les trois corpus de mots au tableau et d'avancer des hypothèses au sujet de ce classement : « Quel est le point commun des mots ou des expressions de la première colonne ? De la deuxième ? De la troisième ? »
Les accompagner dans cette réflexion, en les questionnant sur les différents termes.
Demandez aux différents groupes de proposer un intitulé pour chaque partie au tableau, vous pouvez ajouter les intitulés suivants : français standard, français parlé en Haïti et créole.

Exemples (ces exemples sont simplement indicatifs, les termes seront différents selon les classes)

Dans la colonne *français standard*, « couler comme un chapelet de misère » : chaque mot peut être compris, la difficulté réside dans le sens de l'expression bien que, dans ce cas, la déduction du sens

soit possible.

Dans la colonne *français parlé de Haïti*, « de causer en causer » : la tournure de l'expression étonne ici par sa structure, de + verbe à l'infinitif + en + répétition du verbe à l'infinitif, en français standard on aurait eu de + nom + en + nom. Demandez aux apprenants s'ils peuvent quand même comprendre l'idée exprimée par cette expression ? Bien que de structure différente, le vocabulaire employé provient du français standard.

Prenez un autre exemple phonétique : chute du « r », « pou' » en lieu et place de « pour » ou prononciation du « e », « jé » en lieu et place de « je ». Pour le « r », précisez que même lorsqu'il est présent sa prononciation diffère du français standard.

Dans la colonne du *créole* : Papa Legba, l'ouvri barriè-a, ago yé

Papa Legba, ouvre la barrière pour nous, ago yé

Pas de morphème temporel, post-position de l'article : barriè-a, « ago yé », interjection créole.

Traduction du passage en créole proposé dans *Gouverneurs de la rosée*

Papa Legba, ouvre la barrière pour nous, afin que nous puissions passer, ago yé. Atibon Legba, ah, ouvre la barrière pour nous afin que nous puissions passer. Lorsque nous serons arrivés nous remercieront les loa... Papa Legba, maitre des trois carrefours, maitre des trois chemins, maitre des trois rigoles – ouvre la barrière pour nous, pour que nous puissions entrer – Lorsque nous serons entrés nous remercierons les loa.

- Demandez aux apprenants : « De quelle façon cet auteur adapte son style et sa langue à son propos » ?

Quelques éléments de réponse :

L'auteur adapte son style et sa langue à la voix qu'il fait entendre. Ainsi, lorsque c'est le narrateur qui parle, il utilise un français standard. L'auteur peut ainsi faire entendre sa voix propre et se distancier des faits décrits. Lorsque c'est le vieux conteur qui s'exprime, il parle à la première personne, on entend le français parlé de Haïti qui laisse entrer dans le texte le réalisme, la vivacité et l'humour. Lorsqu'il fait parler le prêtre vaudou, il utilise le créole, ici lié à un rite, à des formules d'incantation. Il crée l'ambiance solennelle de la scène.

3- Pour aller plus loin

- **Écouter un enregistrement de créole haïtien :**
<http://www.unine.ch/Dialectologie/EcoutezVoir/EcoutezVoirCadre.html>
- Proposer une activité à partir **d'articles ou de vidéos sur Haïti** (TV5 MONDE propose de nombreux supports) afin de permettre aux apprenants de découvrir la réalité actuelle d'Haïti.
- Découvrir d'autres **auteurs des Antilles** sur le site <http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/>.

